

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1222 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1222

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

16 novembre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés à solde fixe mensuelle de 11.740 francs, pour compter du 15 septembre 1960, et mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir au Service Quarantenaire du Port de Djibouti : M. Daher Ardeye Abbane, aide-infirmier ; M. Hassan Kahin Ahmed, aide-infirmier.